

Oléiculture

N°5 – 3 août 2010

SOMMAIRE

- Point météo
- Observations
- Stades phénologiques
- Maladies et ravageurs

Structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal de Corse - Oléiculture : AREFLEC, Fredon Corse, Civam bio Corse, CDA 2A, CDA 2B.

• Point météo du 3 au 9 août :

On observe une baisse des températures sur les stations météorologiques depuis le 25 juillet, les températures maximales passant sous la barre des 30°C sur la plupart des stations : le développement larvaire de la mouche est donc possible à l'intérieur de l'olive.

HAUTE CORSE

Mardi 3 : risques d'averses orageuses l'après midi dans l'intérieur pouvant déborder sur le littoral en fin de journée. Vent d'Ouest de 30 à 60 km/h sur la façade occidentale et dans le Cap Corse, faible dans l'intérieur et sur la façade orientale. Températures maximales de 27 à 32°C, du bord de mer vers l'intérieur.

Mercredi 4 : le soleil est omniprésent. Vent d'Ouest à sud-Ouest modéré sur la façade occidentale. Faibles brises dans le centre et l'Est. Températures : minimales de 14 à 23°C du centre vers le bord de mer, maximales de 27 à 33°C du littoral vers le centre.

Jedi 5 : soleil le matin, puis des nuages se développent : averses et orages en fin d'après-midi débordant en plaine et sur littoral en soirée et la nuit suivante, surtout sur le Nord de l'île. Vent d'Ouest à Sud-Ouest fort sur Balagne et Cap Corse, 50-60 km/h avec des rafales à 70-90 km/h. Les températures varient peu.

Vendredi 6 et samedi 7 : soleil omniprésent sur le littoral, des nuages se développent sur les reliefs l'après-midi sans conséquence. Vent de Nord-Ouest modéré faiblissant avec un retour des brises samedi. Les températures varient peu.

Dimanche 8 et lundi 9 : beau temps ensoleillé avec des cumulus plus développés en montagne l'après-midi, accompagnés d'averses localement orageuses. Températures sans grand changement et brises faibles.

CORSE DU SUD

Mardi 3 : en montagne, les nuages deviennent menaçants l'après-midi et occasionnent des averses orageuses pouvant déborder sur le littoral oriental. Le vent d'Ouest souffle assez fort vers Bonifacio et en montagne à 50 à 60 km/h. Le temps est calme et sec pour la nuit, le vent devient variable de direction Sud sur la côte occidentale. Températures en légère baisse : maximales de 28 à 30°C sur le littoral et de 24 à 28°C dans l'intérieur.

Mercredi 4 : beau temps. Vent d'Ouest modéré à fort du côté de Bonifacio. Températures de saison atteignant les 30°C.

Jedi 5 : beau temps en matinée mais une dégradation est attendue l'après-midi, avec des passages nuageux et de l'instabilité en montagne. Vent d'Ouest assez fort au Sud et en montagne, de 50 à 60 km/h avec des rafales à 70 km/h. Les températures sont stationnaires.

Vendredi 6 et samedi 7 : temps agréable sur le littoral. Risques d'averses en montagne et vent d'Ouest à Nord-Ouest assez fort vendredi sur le Sud, le temps devient plus calme samedi. Les températures remontent légèrement.

Dimanche 8 et lundi 9 : beau temps calme et sec. Le vent est faible et les températures prennent un degré.

• **Observations :**

Zones précoces proches du littoral (0-150 mètres) → Compter un décalage de 7 à 10 jours pour les zones plus en altitude.

➤ **Stade phénologique :** durcissement du noyau de fin juillet à la mi août.

➤ **Maladies et ravageurs :**

Pyrale du Jasmin - *Margaronia unionalis*

L'adulte est un papillon blanc mesurant de 2,5 à 3 cm d'envergure, avec une forme triangulaire au repos. Les larves sont des chenilles vertes qui se nourrissent des jeunes pousses et des bourgeons terminaux provoquant des découpures dans les feuilles.

Surveiller sur jeunes arbres : plusieurs générations par an, se succèdent depuis le début du printemps jusqu'à la fin de l'automne. Les dégâts sont en général importants au début de l'été.



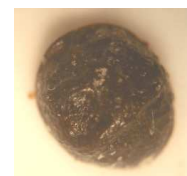
Œil de Paon - *Spilocaea oleaginum*

Risque de contamination en cas d'orages longs et chauds ou arrivant le soir : l'humidité est propice au développement de la maladie. Surveiller particulièrement les vergers très atteints (> 25% feuilles avec des tâches circulaires) et soumis à ces orages.



Cochenille noire - *Saissetia oleae*

Veiller à maintenir l'arbre bien aéré par une taille adaptée. De nombreux insectes hyménoptères sont présents naturellement dans les vergers et limitent efficacement les populations de ce ravageur en cas de présence limitée : observation de cochenilles avec un trou sur la carapace.



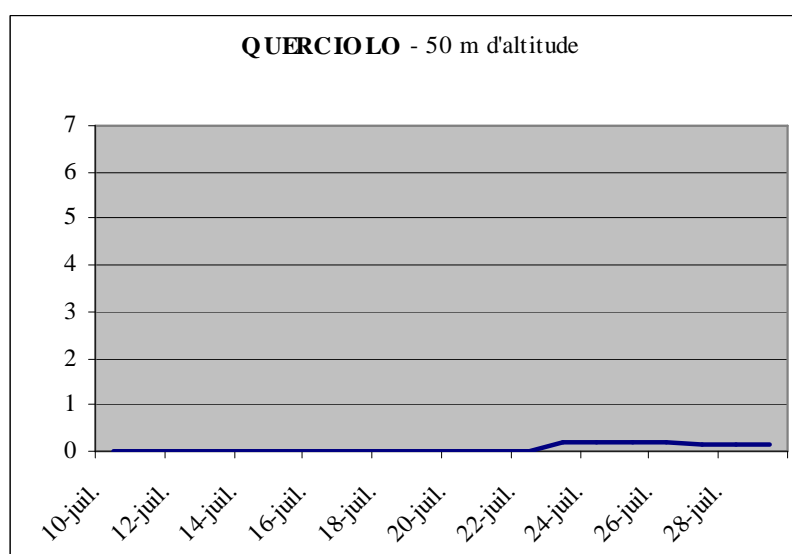
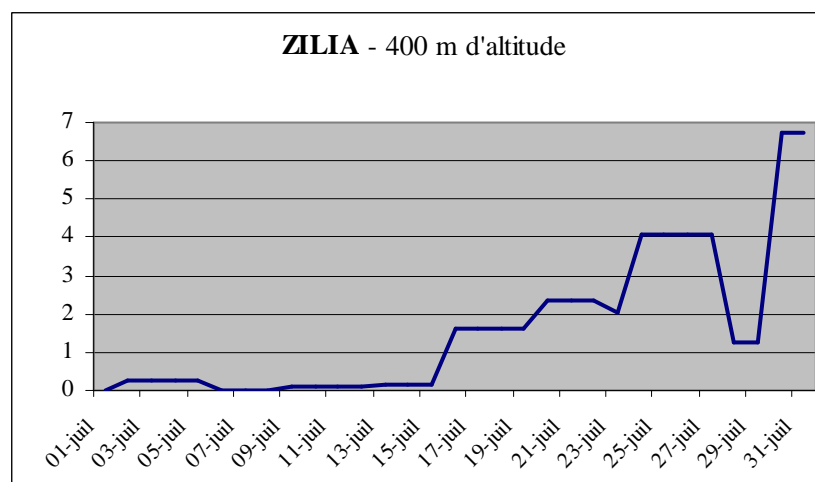
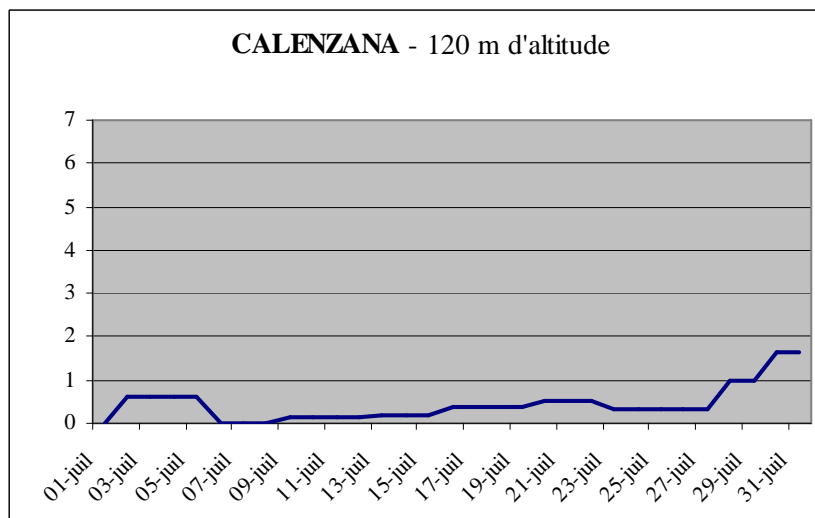
Mouche de l'olive

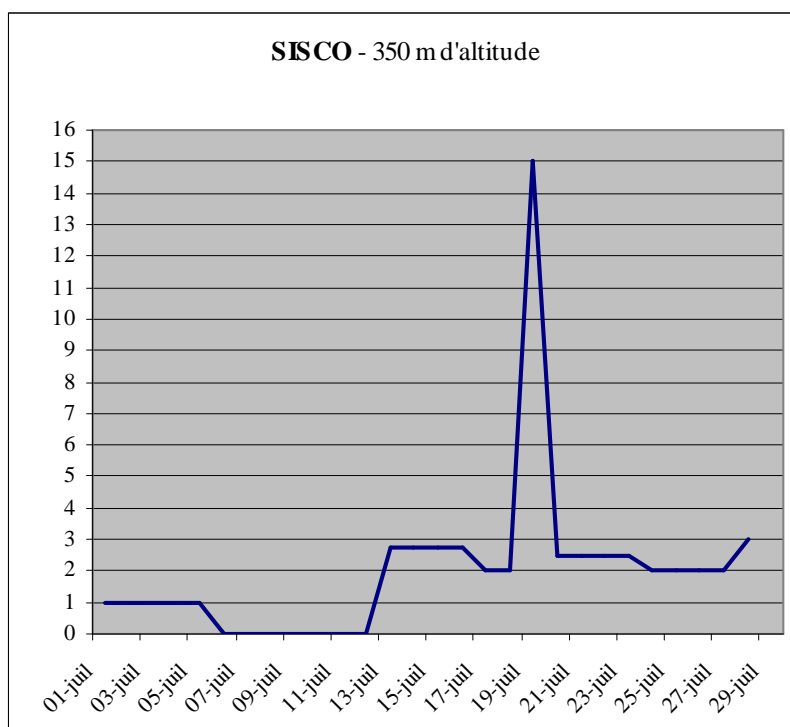
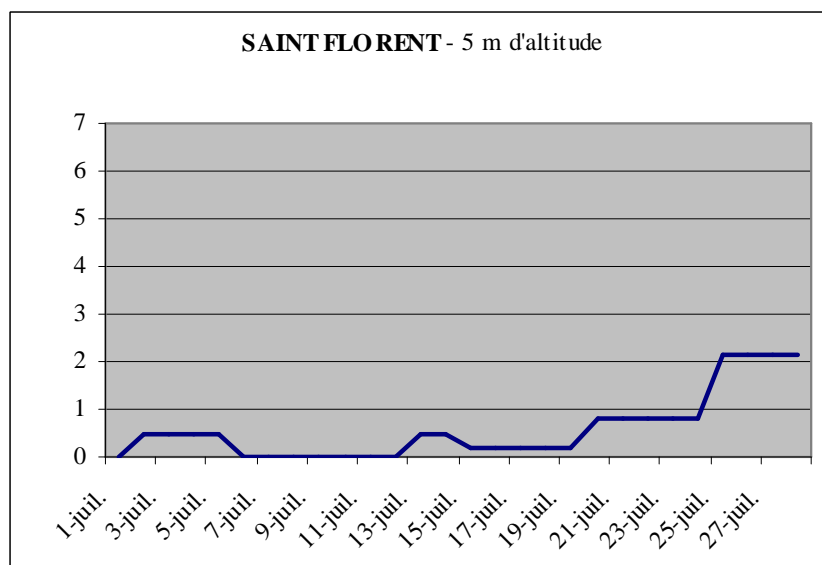
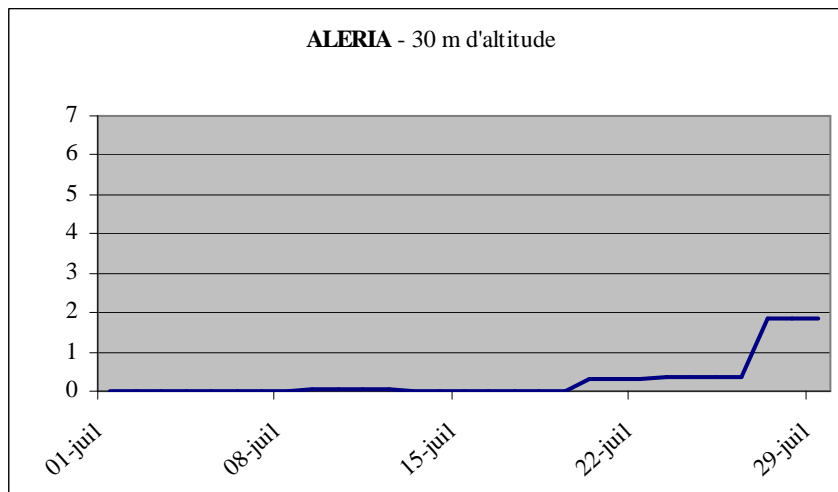
Les pièges sont installés dans les vergers de référence de toutes les zones d'altitude pour connaître le début de vol et la durée de chaque génération, afin de positionner les traitements avec plus de précisions : les pièges ne dispensent pas d'une méthode de lutte.

Les températures ont baissé sur l'ensemble de l'île : les fortes chaleurs qui réduisaient l'activité de la mouche de l'olive ayant laissé la place à des températures plus modérées (27 à 28°C en moyenne en fin de journée), on constate une augmentation du nombre de *Bactrocera oleae* lors des comptages dans les pièges alimentaires, surtout en altitude : dans les vergers de référence on atteint le seuil de 2 mouches par piège et par jour à moins de 150 mètres d'altitude et on augmente progressivement dans le nombre de *Bactrocera oleae* capturées pour dépasser les 6 mouches par piège et par jour à 400 mètres d'altitude (Balagne). Voir les graphiques pages 3 et 4.

La ponte a débuté : des œufs ont été observés sur les différentes zones d'altitude.

Graphiques des relevés de pièges dans les vergers de référence





Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre régionale d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique.